

mart » (remarquez la disparition de la particule) adressa au citoyen Vandernoot, négociant à Luxembourg, au sujet d'une créance de 2.400 fr. sur « M. Schwartz & Cie », lettre dans laquelle Leistenschneider est cité comme intermédiaire. ¹⁶⁾

Relevons encore qu'en l'année 1815 nous trouvons Leistenschneider interprète-juré près la Cour de Justice. ¹⁸⁾

Depuis 1794 Leistenschneider habitait en propriétaire la maison N° 5 de la rue Philippe, maison qui portait pendant le régime français le N° 41 de la rue de la Nation. ^{17) *)}

Comme il est à supposer, il existait encore en 1803 plusieurs survivants de la première loge civile luxembourgeoise fondée en 1770, mais, comme nous l'avons déjà dit, Pierre Leistenschneider et Jean Hoffman furent les seuls à s'associer aux membres de la Loge militaire de la 41^{me} demi-brigade française en garnison à Luxembourg pour créer en 1802 la Loge civile luxembourgeoise « Les Enfants de la Concorde fortifiée ».

Lorsqu'en 1822 la Loge fêta le 50^{me} jubilé maçonnique de Leistenschneider, le Vénérable Maître J.B. Gellé (v. sa biographie par Fr. Rosenfeld au fasc. VI) parla de lui comme du « Nestor de la maçonnerie, après en avoir été longtemps l'Achille ». ¹⁹⁾

Pierre Leistenschneider décéda le 24-4-1837. A la cérémonie funèbre qui eut lieu la même année à la Loge, Gellé prononça une « Invocation » imbuë d'idées et de terminologies chrétiennes de sorte qu'on reste, une fois de plus, abasourdi devant le fait que, conformément aux encycliques dirigées contre la franc-maçonnerie, l'Eglise crut devoir — en 1847 — refuser à Gellé l'enterrement religieux.

Pierre Leistenschneider avait épousé en premières noces, le 17-1-1774, Pétronille KLEBER. Sa femme étant décédée le 31 août de la même année il se remaria le 21-2-1777 avec Marie Joséphine DUJARDIN (née en 1753), fille de l'avocat Bertrand Dujardin et de L.E.P. Huart, celle-ci descendant de par sa mère des Aldringen.

Du second lit sont issus six enfants. Outre trois filles (Louise, Hélène, Justine) nées respectivement en 1778, 1783 et 1784, c'étaient :

JACQUES Marie André, né le 22-4-1780 et de qui le nom se retrouve sur la liste des élèves de la section de dessin de l'Ecole Centrale du Département des Forêts, liste dressée le 18-6-1798. ²⁰⁾

Jacques Marie FRANÇOIS-XAVIER, né le 4-12-1789 et cité en 1805 sous le nom de Jean François-Xavier comme élève du Lycée de Mayence. ²¹⁾

*) Après avoir été acquis par le cabaretier et perruquier Mathias Laurent — père du jurisconsulte Fr. Laurent qui y naquit en 1810 — l'immeuble passa aux mains de l'aubergiste J. Jos. Duchamp (v. fasc. XVI, p. 497).